Un diplôme d'excellence « pour un monde durable » financé principalement par la BNP, grand argentier des pétroliers

PRIVATISATION 20 juillet 2022 par Pierre Jequier-Zalc

Une formation « Sciences pour un monde durable » est financée à hauteur de huit millions d'euros par la banque BNP Paribas, qui investit allègrement dans les énergies fossiles, responsables du réchauffement climatique.

C'est l'aboutissement d'une lutte de trois ans menée par plusieurs dizaines d'étudiantes et d'étudiants. Ils et elles refusaient que leur université crée une formation axée sur le développement durable avec des fonds privés, venant notamment de la banque BNP Paribas. La mobilisation a conduit à un jugement du tribunal administratif de Paris, le 22 avril, obligeant l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) à communiquer les montants apportés par tous les mécènes participant au financement de cette formation.

Les chiffres n'étonnent que peu les connaisseurs du dossier, mais sont aujourd'hui

officiellement publics. La banque BNP Paribas finance ce diplôme à hauteur de huit millions d'euros sur six ans minimum. L'autre financeur privé, l'entreprise de gestion immobilière Foncia, accorde 300 000 euros sur trois ans. BNP Paribas est donc le financeur quasi exclusif de la licence, contrairement à ce qu'avait affirmé l'université depuis trois ans.

Des étudiants dénoncent du « greenwashing pur et dur »

Le 18 décembre 2018, à la veille des vacances de Noël, la banque BNP Paribas publiait une vidéo sur YouTube. Alain Fuchs, président de PSL, et Jean-Laurent Bonnafé, directeur général de BNP Paribas, y annonçaient la création dès septembre 2019 de ce qui s'appelle alors la *« School of Positiv Impact »* (« école d'impact positif »), une formation pluridisciplinaire de niveau licence, avec pour mécène unique la BNP Paribas. *« Il nous faut recruter des jeunes talents qui soient formés aux problématiques de développement durable et qu'ils puissent nous inspirer au sein même de l'entreprise »*, justifie le directeur général de la banque dans la vidéo.

School of positive impact
Capture d'écran de la vidéo YouTube publiée pour annoncer la création de la School of positive impact.

La publication de cette vidéo passe mal auprès des étudiants. *« Quand on apprend que la BNP, la banque française la plus polluante, va financer une licence sur l'écologie dans une université publique, on se dit que quelque chose ne va pas »*, explique Léo* [1], un ancien étudiant de PSL. Selon le rapport annuel « Banking on Climate Chaos » réalisé par sept ONG et publié en mars dernier, la BNP Paribas est la dixième banque au niveau mondial qui investit le plus dans les énergies fossiles, et la première française.

Face à cette incohérence, et pour dénoncer ce qu'ils nomment être du *« greenwashing pur et dur »*, plusieurs étudiants, qui suivent des cours dans les différents établissements réunis dans l'université PSL (les Mines, l'École normale supérieure, l'université Paris-Dauphine…) décident de se mobiliser contre la création de cette formation.

PSL et BNP Paribas se protègent derrière le « secret des affaires »

Rapidement, la convention de mécénat fuite. Elle vient confirmer les craintes des étudiants mobilisés. *« Il y avait plusieurs choses particulièrement inquiétantes »*, juge Tom*, membre du collectif PSL contre-attaque, qui a mené cette mobilisation trois années durant. Parmi les points problématiques se trouve un comité de pilotage, avec la moitié des membres appartenant à la BNP Paribas. Par ailleurs, le document contient une « clause de non-dénigrement », qui interdit à l'université de « dénigrer » la banque, et réciproquement. Reste à savoir si la moindre critique des stratégies d'investissements destructrices du climat sera considérée comme un dénigrement...

Craignant une atteinte à la liberté académique, des enseignants-chercheurs se joignent à la mobilisation. AG, communications dans la presse et sur les réseaux sociaux, tentative de blocage d'un conseil d'administration… les actions s'enchaînent. L'université PSL recule finalement sur plusieurs points. Au printemps 2019, le comité de pilotage est rebaptisé *« comité de suivi et d'information »*. Celui-ci *« ne jouera pas de rôle académique ou pédagogique qui est entièrement dévolu à l'université PSL »*, précise alors la nouvelle version de la convention.

La clause de non-dénigrement a aussi disparu, laissant place à un article plus modéré rédigé ainsi : *« PSL s'engage à ne faire aucune déclaration ni commentaire public susceptible de porter atteinte à l'image ou à la réputation du mécène, sans préjudice du respect de l'indépendance des enseignants-chercheurs et des chercheurs et de la liberté de recherche et d'enseignement. De la même façon, le mécène s'interdit de tenir des propos susceptibles de porter atteinte à l'image ou à la réputation de PSL »*.

Une ouverture repoussée

La formation n'ouvre pas ses portes à l'automne 2019. Officiellement pour être mieux préparée, le diplôme n'ayant pas encore été intégré à Parcoursup. En parallèle, le collectif PSL contre-attaque lance une procédure juridique pour obtenir les montants du

financement, que PSL et BNP Paribas refusent de donner, arguant du « secret des affaires ».

Finalement, la licence accueille sa première promotion de 25 élèves d'excellence – tous ont reçu la mention « très bien » au baccalauréat – à l'automne 2020. La « School of Positiv Impact » est devenue la licence « Sciences pour un monde durable ». Sur le site internet de la formation, on ne trouve plus aucune mention du mécène gênant.

Quelques mois plus tôt, en conseil d'administration, le président de PSL avait tenté de rassurer ses collègues : les sommes issues du mécénat constituent un complément de financement, la formation étant avant tout financée par l'État ; deux nouveaux mécènes ont aussi été trouvés, l'entreprise immobilière Foncia et l'entreprise énergétique Engie. La formation serait donc moins dépendante d'une seule entité privée.

« Aucune indépendance garantie »

À la lumière des éléments dévoilés par le jugement du tribunal administratif, ces deux arguments posent question. Seules deux conventions de mécénat ont été rendues publiques par PSL : celle avec BNP Paribas et celle avec Foncia. En revanche, rien ne prouve une quelconque participation financière d'Engie. Interrogés, ni PSL ni Engie ne nous ont apporté d'explication.

De plus, l'implication financière des deux mécènes est incomparable. La BNP Paribas est le mécène quasi unique de cette formation avec son don de 7 895 129 euros (défiscalisé à hauteur de 60 %) qui court jusqu'en 2024. Par comparaison, le don de Foncia, 300 000 euros, est minime. *« Comme les deux montants ne sont pas comparables, la présence d'un autre mécène n'apporte aucune indépendance vis-à-vis de la BNP »*, estime Tom.

L'étudiant s'interroge aussi sur le financement de l'État. *« Ce sont des promotions d'une petite trentaine d'étudiants. Vu l'importance du montant apporté par la BNP, la possibilité que l'État finance plus que cela paraît invraisemblable. »* Interrogé sur le montant investi par l'État dans cette formation, PSL ne nous a pas répondu. A charge pour l'université de gérer le financement de BNP « jusqu'à épuisement des fonds sans condition de délai ni fourniture de justificatifs financiers ». Mais si ce diplôme est financé pendant seulement six ans, cela sera l'une des formations publiques les plus coûteuses : quatre à cinq fois plus que le coût moyen (10 200 euros) consacré par la collectivité pour un étudiant à l'université.

« Il faut s'engager dans un changement radical »

L'importance du montant dévoilé n'a fait que renforcer les craintes de possibles ingérences de la banque dans les contenus pédagogiques de la licence. Des inquiétudes qu'Alain Fuchs, le président de PSL, avait balayées en 2021, dans un article du Monde. *« Les fantasmes se dissipent à l'épreuve du réel. Alors que la licence achève son premier semestre, chacun peut constater qu'il s'agit bien d'une formation universitaire multidisciplinaire publique, conçue et délivrée par des enseignants-chercheurs et des docteurs de nos établissements »*, disait-il. *« Les cours sont excellents, les profs très bons, et le cadre d'étude vraiment super*, nous assure un des étudiants de la licence Sciences pour un monde durable, Eden*. *Je ne pense pas que la BNP influe sur le contenu pédagogique. Au contraire, j'ai presque l'impression que les profs en parlent plus du coup… »*, ajoute-t-il.

Malgré tout, le jeune homme regrette que le contenu pédagogique soit axé sur *« l'état des lieux »*, plus que sur les *« solutions politiques »*. *« Avec cette licence, il y a une super opportunité de faire quelque chose d'engagé et de courageux qui serve à la lutte contre la crise écologique ; mais aujourd'hui, c'est en demi-teinte*, rapporte Eden. *On nous rabâche l'idée que la recherche et l'université ne peuvent pas être militantes. Mais sur l'écologie, ça ne se passe pas comme ça. Il suffit d'ouvrir un rapport du Giec pour voir tout de suite qu'il faut s'engager dans un changement radical de la société. »*

« Si le financement s'en va, que va-t-il se passer ? »

Du fait de ce mécène encombrant, des tensions sont aussi apparues au cours de l'année entre la direction et les étudiants de la licence. Notamment au sujet du projet EACOP (East African Crude Oil Pipeline) de Total, une énorme pipeline entre l'Ouganda et la Tanzanie. Or, la BNP Paribas est un des plus gros actionnaires de Total. Pour essayer d'instaurer un rapport de force et pour témoigner de leur malaise vis-à-vis de cette contradiction, tous les étudiants de la licence ont signé un mail envoyé à la direction de PSL sur ce sujet. *Basta!* a pu le consulter.

Les étudiants y demandent *« solennellement et avec gravité, conformément à la volonté de PSL de mettre en avant la rationalité scientifique et de promouvoir un développement durable conscient des enjeux climatiques, que l'université, à travers son président, utilise ses liens forts avec son mécène BNP Paribas pour lui demander de s'opposer au plan Climat de Total lors de l'AG des actionnaires le 25 mai »*. Une requête restée sans réponse. *« On nous a fait comprendre qu'on était en train de se griller scolairement »*, affirme Eden.

Désormais, nos différents interlocuteurs s'inquiètent de la poursuite ou non de ce partenariat qui se termine officiellement en 2024. *« PSL s'est mis dans une situation de dépendance. Maintenant, il y a plusieurs promotions d'étudiants qui suivent cette licence. Si le financement s'en va, que va-t-il se passer ?*, questionne Tom, de PSL contre-attaque. *Il y a une possibilité que la BNP décide de poser ses conditions au moment du renouvellement du mécénat. Aujourd'hui, le rapport de force est clairement en leur faveur. »*

Pierre Jequier-Zalc

Photo : Une action contre l'évasion fiscale devant BNP Paribas en 2015. ©Sophie Chapelle.

BOÎTE NOIRE

PSL et la BNP Paribas ont été contactés par *Basta!*. À ce jour, aucune réponse ne nous a été apportée.

[1] À la demande de nos interlocuteurs, les prénoms suivis de « * » ont été modifiés.